



Probleme avec des amendes et la sncf

Par **liloo89**, le **01/11/2010** à **20:40**

Bonjour,

voila mon copain habite à paris et moi en bourgogne, en 1 ans, il s'est prit au moins 16 amendes. Pour venir me voir, 4 seulement on pu être payé. Sortant de l'école, aujourd'hui, mon copain est toujours en formation qui ne sera rémunéré qu'en décembre. Il ne s'agit pas de fraude habituelle car il arrive plus ou moins à avoir des billets. Mais sortant d'un passage très difficile et n'ayant travailler que peu, il est dans l'incapacité de réglé ses amendes personnellement. Les premieres amandes ont été payées par sa famille qui depuis ne les payent plus. Mais il n'était pas au courant. Pour lui elle était payées. Enfin bref, il y a 1 semaine environ, il a reçu un courrier des gendarmes, une convocation. Nous ne savions pas pourquoi. De plus il n'a jamais reçu le moindre courrier de la SNCF ou du trésor publique pour non paiement des amendes. Ils sera donc juger également en décembre, le 2,. Il était censé commencer sa formation rémunéré le 6 decembre. Il risque la prison et ne pourra pas aboutir au métier qu'il voulait faire (celui ci n'acceptant pas le casier judiciaire) Nous somme tombé de haut en quelque jours ne sachant pas pourquoi. Un jugement tombe alors que nous n'étions pas au courant. Que faire??? Je me sens coupable de tous cela. aidez nous je vous en pris.